

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



SPOL3811 Politique étrangère de la Belgique, des petites et moyennes puissances

[30h] 4 crédits

Enseignant(s): Michel Liegeois (supplée Claude Roosens), Claude Roosens

Langue d'enseignement : français

Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, l'étudiant

- a accru sa capacité critique dans la réflexion qu'il est amené à développer par rapport à toute politique étrangère ;
- a une bonne connaissance du contenu de la politique internationale de la Belgique (de 1830 à nos jours) et des mécanismes institutionnels qui la concernent ;
- a développé, à partir du cas belge ou à partir du cas d'une autre petite ou moyenne puissance, sa capacité d'analyse d'une politique étrangère (prise en compte des divers facteurs d'influence, rapport politique intérieure - politique extérieure, etc) ;
- fait preuve d'une certaine maîtrise de la communication scientifique (orale et écrite).

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Fournir, à travers des cas concrets (celui de la Belgique ou d'autres petites et moyennes puissances), une application des méthodes d'analyse et des éléments de science politique et de relations internationales enseignés par ailleurs. Le cours s'attache à développer l'approche théorique des petites et moyennes puissances, en explicitant un modèle d'analyse de leurs politiques étrangères.
- Cela suppose une information sur le contenu de la politique internationale : sources, évolution, pour en arriver à dégager les constantes de cette politique.
- Le cours examine l'évolution de la politique extérieure belge, tant dans son contenu que dans ses mécanismes de formation et d'exécution. Cette évolution est examinée en fonction du contexte international et dans ses rapports avec la situation politique intérieure.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu : Le cours examine tout d'abord les différentes conceptions de petites et moyennes puissances ; il donne ensuite un modèle d'analyse susceptible de s'appliquer aux politiques étrangères de ces puissances. Pour la Belgique, et l'examen de sa politique étrangère, la notion de "petite puissance" sert de fil conducteur. Le cours examine les origines et les développements de la politique internationale belge depuis 1830 à travers ses grands traits : formation de l'Etat, rôle des Puissances, statut de neutralité, la neutralité et les crises internationales, l'expansion coloniale, les relations avec les voisins, la guerre 1914-1918, la neutralité volontaire, la politique d'indépendance, la Belgique et la seconde guerre mondiale, l'équilibre est-ouest, l'intégration européenne, la décolonisation, la politique de sécurité, les relations avec l'Afrique centrale, #

Il prend en compte les mécanismes institutionnels qui contribuent à élaborer cette politique internationale : le Roi, le gouvernement, le Parlement, les communautés et les régions.

Le cours met l'accent sur les différents facteurs qui influencent la formation de la politique internationale belge et s'efforce de ne pas réduire l'examen à l'action du seul acteur étatique.

Méthode : Cours magistral avec recours à des lectures de textes et travaux particuliers. Mise en contact avec les documents officiels, les sources premières et les acteurs contemporains de cette politique.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Bonne connaissance de la vie politique belge (depuis 1830).

Pour les étudiants étrangers, des lectures de base sont conseillées et les travaux peuvent être orientés vers d'autres petites puissances.

Examen oral. Appréciation du travail écrit et de sa présentation-discussion orale.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POLS3DA/RI	Diplôme d'études approfondies en sciences politiques et sociales (relations internationales)	Obligatoire
-------------------	--	-------------